



Relevés post crue

SPC MO/SMMAR

ANEB séminaire 12-13 décembre 2019

Finalité des données recueillies



Caractériser événement hydrométéorologique et aléa de crue qui en résulte



Délimiter les zones inondées



Identifier points singuliers (chenaux préférentiels, déversements, verrous hydrauliques, apports pluviaux...) et facteurs aggravants l'aléa (embâcles, ruptures d'ouvrages hydrauliques ...)



Relever des dégâts spécifiques : bâtiments, ouvrages, cultures...

Collecte d'information

Local

Laises de crue

- Marché laisses
- Relevés en régie

Prises de vues aériennes

- Convention IGN-DGPR 2016-2021
- Moyens locaux : drones, hélicoptères

National

Prises de vues satellitaires

- Programme Copernicus

SPC sur le réseau surveillé

Hors réseau réglementaire sur un aléa exceptionnel

Prises de vue aériennes : organisation des acteurs

- ▶ **Définit son besoin en prises de vue :**
 - Les enjeux les plus importants (limites amont et aval);
 - Les prévisions approximatives du ou des maximum de crues attendu ;
 - Un ordre de priorité sur les secteurs à lever.
 - ▶ **Est le point de contact des services locaux : DDT, services risques DREAL... pour les demandes de prises de vues**
-
- **Définit** les priorités des demandes SPC
 - **Confirme et valide** l'intérêt et la possibilité du lancement de la mission
 - **Assure :**
 - la pré-alerte et la préparation des équipes chargées de réaliser la mission aérienne ;
 - le déclenchement effectif des missions,
 - le suivi des missions.
 - **Est le point de contact des SPC et de l'IGN**
-
- **Est le point focal du SCHAPI** pour les remontées des demandes
 - **Définit** les types de moyens à mettre en œuvre
 - **Prépare** les plans de vols
 - **Met en œuvre** tous les moyens pour intervenir à temps (< 12H par rapport au déclenchement de la mission) et sur l'ensemble des territoires définit avec le SCHAPI et les SPC



Prises de vue satellites : déroulé

Organisation COGIC- SCHAPI-IGN

- réseau SPC-SCHAPI garde la main sur les déclenchements
- point focal : IGN pour la remontée des demandes
- coordination avec le SCHAPI-COGIC pour savoir si les dispositifs Copernicus ou Charte Internationale sont mobilisés

Limites et conditions d'utilisations

- Crues à propagation lente
- Couverture nuageuse faible
- Temps de programmation des satellites

Reconnaissance locale Prises de vues obliques

Vecteur d'acquisitions

- avion
- hélicoptère
- drone

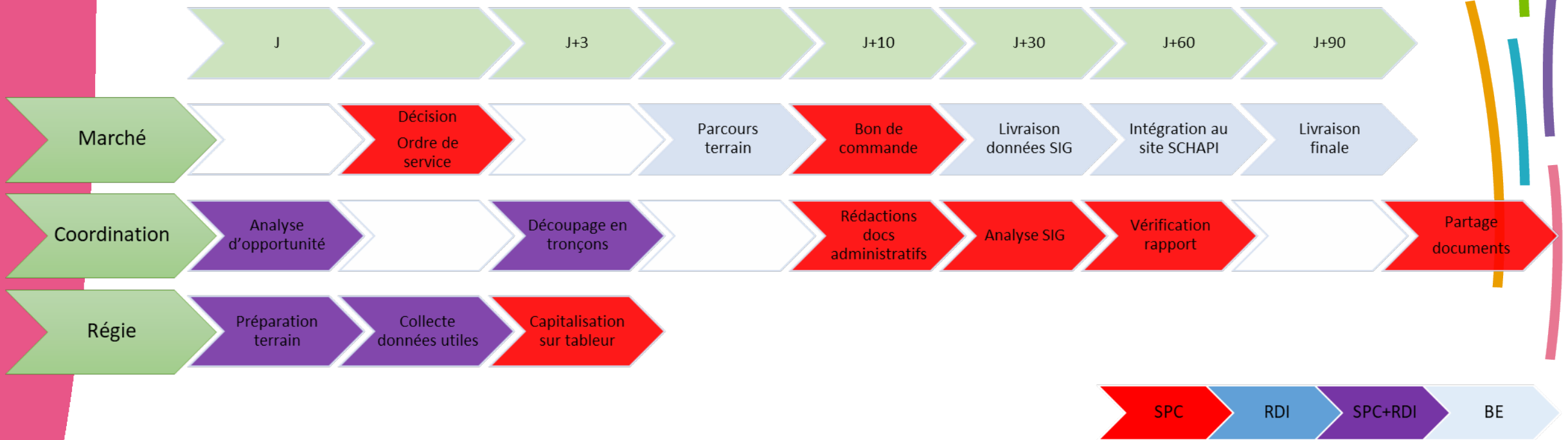
Pas d'organisation nationale

- organisation locale (SDIS, préfecture, EPTB, prestation spécifique, etc.)
- données récupérées « à l'opportunité » après l'évènement

Nécessité de récupérer

- heure et date d'acquisition
- position (voire orientation de la photo)

Laisses de crue : réseau réglementaire



→ hors réseau réglementaire : même diagramme avec implication plus forte du RDI

Relevé en régie : terrain en binôme



Une méthodologie précise ↔ des kits de reconnaissance et des guides méthodologiques (SCHAPI, Cerema)



Outils de saisie

- Fiche type
- Cartographie
- Outils embarqués CEREMA : Qfield, CRISI

Matériel

- Mire / décamètre
- Bombe peinture
- Appareil photo / papier / crayon
- GPS / téléphone
- EPI

Données à capitaliser

- Priorité aux PHE
- Repères fixes et pérennes
- Marquage visible
- Géoréférencement
- 2 Photos minimum

Proposition de répartition laisses de la crue du 15/10/2018

